*Préambule : Les aides d’État aux activités économiques sont encadrées par la réglementation européenne. L’agence apporte les aides aux projets d’innovation et expérimentation en s’adossant au régime cadre exempté de notification N° SA 108732 relatif aux aides à la recherche et au développement dans le secteur agricole pour la période 2023-2029.*

Madame ou Monsieur : ……………………………………………………………………………………...

agissant en qualité de ……………………….

dans le cadre du projet ………………………. , objet de la présente demande d’aide à l’agence de l’eau Rhône Méditerranée Corse, conformément au régime N° SA 108732 (art. 5.2),

* certifie sur l’honneur, que dans le cas où le signataire habilité est un organisme de recherche et/ou de diffusion des connaissances exerçant également des activités économiques, le financement, les coûts et les revenus de ces activités économiques sont comptabilisés séparément.
* s’engage sur l’honneur à ce qu’avant la date de début de l’opération « d’innovation et d’expérimentation en agriculture », cité ci-dessus, les informations suivantes soient publiées sur un site web accessible au public :
	+ La mise en œuvre effective du projet bénéficiant de l’aide ;
	+ Les objectifs du projet bénéficiant de l’aide ;
	+ Une date approximative de publication des résultats attendus du projet bénéficiant de l’aide ;
	+ L’adresse de publication des résultats attendus du projet bénéficiant de l’aide sur Internet ;
	+ Une mention signalant que les résultats du projet bénéficiant de l’aide sont gratuitement mis à la disposition de toutes les entreprises qui exercent des activités dans le secteur agricole.
* s’engage sur l’honneur à ce que les résultats de l'opération « d’innovation et d’expérimentation en agriculture » faisant l'objet de la demande soient publiés sur un site web accessible au public et consultables pendant une période d’au moins 5 ans à compter de la date d’achèvement de l’opération ou de la date à laquelle des informations relatives à ces résultats sont communiquées aux membres d’un quelconque organisme particulier, selon l’événement qui se produit en premier.

À ………………………., le ....................................... **Le demandeur** (signature et cachet)